



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E140373

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2027

ÉDITÉ LE

22/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/06/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 02/02/2023  
50 000

Raison sociale : ALLANO BREIZH COUVERTURE

5 LA MERCERAI  
35380 TREFFENDEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC treffendel

Siret : 523 105 195 00011

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 45692-

Assurance Responsabilité Travaux :  
THELEM ASSURANCES TDCB12043097

Assurance Responsabilité Civile :  
THELEM ASSURANCES TRCB12042993

Téléphone : 02 99 61 04 36

Portable : 06 47 28 00 81

Fax :

Site Internet :

E-mail : allanobreizhcouverture@gmail.com

Responsabilité légale :  
ALLANO RONAN GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité       | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------|----------------------|
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE | 21/07/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 21/07/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 21/07/2023         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 21/07/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.